

MAG2LYON

LE MAGAZINE INDÉPENDANT DE LA RÉGION LYONNAISE

Novembre 2019 - www.mag2lyon.com - CoopMag

RISQUES INDUSTRIELS

ET SI ÇA PÉTAIT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

JEU
GAGNEZ
VOTRE SÉJOUR
AU SKI

La carte des sites **SEVESO**,
le **cri d'alarme** des maires
et les **bons réflexes** en cas d'accident.

R 28682 - 117 - P1 - 4,90 €



POLITIQUE
COLLOMB INVESTI
KIMELFELD PERSISTE

**ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE**
10^e ÉDITION DES TROPHÉES

ENTRETIEN
LE VOLANT
REND-IL FOU ?



Ont participé au débat des Trophées sur "ESS, solution à la malbouffe": Cyril Zorman, nouveau président de l'Union régionale des coop., Armand Rosenberg, président de la CRESS, Xavier Deloche, directeur relation clients et partenariat de LMH, Jérôme Moroge, représentant le conseil régional et Emeline Beaume de la Métropole, Kevin Guillemin, dirigeant et fondateur de GRAP, Axel Hernandez dirigeant et fondateur de Cuisine Éthérée ainsi que Emille Landreau titulaire de la chaire ESS à l'Université Lyon 2.

Les 10^e Trophées ESS Maq 2 Lyon se sont déroulés sur le Campus Perrache de l'Université Catholique de Lyon, le 5 novembre. En plus de la remise des récompenses, une conférence sur le thème : "ESS, solution à la malbouffe ?" a été animée.



Armand Rosenberg (CRESS)
et Rémi Pascual (Habibée)



Pascal Chérière (CERA)
et César Lechémia (Ober Racist)

10^e TROPHÉES MAG2 LYON de l'Économie Sociale et Solidaire

Cette édition anniversaire de l'événement lancé en novembre 2010 par CoopMag, la coopérative éditrice de Mag2Lyon et de ses hors-séries, a confirmé la richesse de ce secteur. Les associations et les coopératives foisonnent d'initiatives innovantes apportant de vraies solutions à des besoins économiques, sociaux ou environnementaux. Cette année, 11 trophées Mag2Lyon ont été décernés sans oublier le trophée de la CRESS, également remis à cette occasion depuis trois ans, et le trophée UCLY. Par Clotilde Brunet

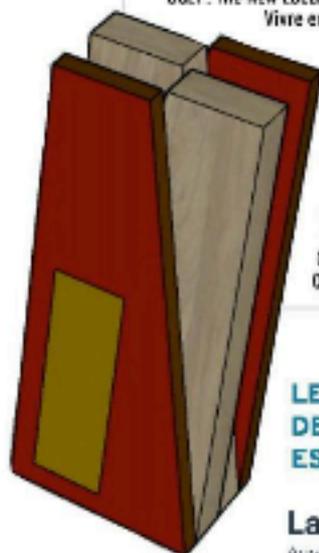
SOMMAIRE

TROPHÉES MÉTROPOLITAINS :

Démocratie: Demain supermarché	p. 88
Innovation: Habibée	p. 89
Culture & communication: Taverne Gutenberg	p. 90
Trajectoires: Inoveya	p. 91
UCLY: The New Locals	p. 92
Vivre ensemble: Tim et Colette	p. 92

TROPHÉES RÉGIONAUX :

Emploi: Gerry Bresse	p. 94
Entrepreneuriat:	
Alterosac	p. 95
Nobilisation territoriale:	
Villages Vivants	p. 96
Tremplin CERA: Bar Radis	p. 97
Coup de cœur n°1:	
ADDEAR Ain	p. 97
Coup de cœur n°2:	
Quartier méliasseur	p. 98



LES PARTENAIRES DES TROPHÉES ESS MAG2LYON

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GRAND LYON
la métropole



TROPHÉE DÉMOCRATIE

Supermarché coopératif

L'association Demain Supermarché, créée début 2017 à Lyon, réunit 900 adhérents prêts à donner de leur temps pour avoir accès à des produits de qualité à prix réduits. Le projet s'est déjà concrétisé sous la forme de commandes d'aliments en circuit court et d'une épicerie depuis octobre.

Dès le départ, l'association Demain Supermarché, s'est structurée sous la forme de groupes de travail: local, achats, juridique, comptabilité, informatique... Au-dessus, un comité de pilotage composé des co-référents, a permis de relayer les informations des groupes et de soulever les questions stratégiques. "On a fonctionné comme ça avec 150 adhérents actifs et un noyau dur d'une cinquantaine de personnes. On a mis en place des outils coopératifs, numériques qui permettaient à chacun d'avoir accès à l'information. On passait par une plateforme pour communiquer entre nous et un drive pour avoir accès au travail des autres groupes", explique Armelle Nizardet, salariée de Demain Supermarché. À partir de mai 2018, l'association a également organisé des journées forum, un dimanche par mois, à la Maison de l'Environnement qui a été un partenaire essentiel. "Tous les adhérents sont invités et les décisions stratégiques validées en comité de pilotage sont validées avec un panel plus large. Les décisions sont prises par consensus ou consensus-

Demain Supermarché réunit 900 adhérents



Il est nécessaire d'être coopérateur pour être client de l'épicerie, ce qui implique d'investir 100 euros au capital ou 10 euros pour les allocataires des minimas sociaux. "Cela donne le droit à un vote en assemblée générale. En échange, il faut contribuer 3h toutes les 4 semaines pour la caisse, la mise en rayon..."

ment. Dès que des objections émanent, il y a des débats pour clarifier certains points", détaille Armelle Nazaret. Pour toutes ces raisons, Demain Supermarché a été retenu comme lauréat de la catégorie Démocratie.

LE LABO

Mathieu Duchesne, à l'origine du projet, et l'équipe n'ont pas attendu de trouver un local capable d'accueillir le supermarché pour se lancer. Dès mai 2018, ils ont commencé une première activité commerciale, "le Labo". Concrètement, toutes les deux semaines, les adhérents actifs de l'association pouvaient passer commande sur le site et choisir la quantité des différents produits. "Ça nous a déjà permis de travailler avec une dizaine de fournisseurs. On avait un marchand de l'Ain, des producteurs de fruits du Rhône et même un producteur d'agrumes Sicile en circuit-court", raconte Armelle Nazaret. Demain Supermarché vient de passer une deuxième étape, avec l'ouverture d'une épicerie de 160 m² en octobre dans le 7^e arrondissement de Lyon. Deux salariés ont été embauchés : Mathieu Duchesne et Armelle Nazaret. De plus, les différents groupes de travail se sont investis pour abattre des cloisons, peindre des murs... L'aménagement du local et les commandes de produits ont été financés par un emprunt bancaire auprès de la Caisse d'Épargne, les adhésions, quelques dons et le prix Fabrique Aviva en mai 2017.

Il est nécessaire d'être coopérateur pour être client de l'épicerie, ce qui implique d'investir 100 euros au capital de Demain Supermarché ou 10 euros pour les allocataires des minimas sociaux. "Cela donne le droit à un vote en assemblée générale. En échange, il faut contribuer 3h toutes les 4 semaines, pour la caisse, la réception des produits ou la mise en rayon. Ce format permet de diminuer la masse salariale et donc de limiter la marge appliquée au produit à 20%", précise Armelle Nazaret. L'association a signé une charte avec GRAP à Lyon qui exige entre autres que 80% du chiffre d'affaires soit réalisé avec des produits bios. L'association a signé un bail de deux ans pour l'épicerie, l'objectif est donc d'ouvrir le supermarché en 2022. Le troisième challenge sera de trouver une surface de 1 500 m²!

Personnalités qualifiées

Le jury de ces 10^e Trophées Mag2Lyon de l'Économie sociale et solidaire s'est réuni le 23 septembre 2019 au siège de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Il est composé de personnalités qualifiées représentant des structures incontournables de l'ESS régionale qui suivent les nouvelles initiatives et accompagnent de nombreux projets. Chacune avait pré-sélectionné des lauréats potentiels pour les présenter aux autres membres du jury. Caisse d'Épargne Rhône-Alpes : Frédéric Hello, directeur ESS et Carole Relave, chargée d'affaires ESS ; Union régionale des scop : Christine Caldarou membre de la Commission communication ; Rhône Développement Initiative (RDI-réseau Initiative France) : Amélie Martin, directrice ; Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire (CRESS) : Pauline Pétot, directrice ; Université catholique de Lyon : Marine Moquet, chargée de mission vie étudiante et Franck Pissochet, directeur de la communication ; Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes : Françoise Porcher, chargée de mission ESS à la direction du développement économique. Le jury était présidé par Lionel Favrot, directeur de la rédaction de Mag2Lyon et gérant de sa scop éditrice, accompagné de Sofien Yazaoui, directeur commercial et Clotilde Brunet, journaliste.

TROPHÉES INNOVATION

L'immobilier autrement

Les 14 sociétaires de la Scic lyonnaise Habitée passent pour des OVNI dans le monde de la promotion immobilière. Architectes, professionnels du BTP, collectivités locales... se sont réunis pour construire des logements de meilleure qualité à un prix raisonnable.

"Ce projet est né d'un constat : en tant que maître d'œuvre, on n'arrive plus à promouvoir la qualité architecturale et environnementale dans les bâtiments. Parallèlement, les prix de marché s'envolent... Est-ce que les architectes sont trop exigeants ? Est-ce que ça vient de la politique foncière ? Du promoteur ?", énumère Rami Pascual architecte et cofondateur de Habitée. En 2016, différents acteurs du logement, des bureaux d'études ou encore des entreprises du bâtiment se sont réunis pour réfléchir à comment faire autrement. Les associés sur ce projet ont embauché une personne sortant d'école de commerce pour réaliser une étude de marché de la promotion immobilière. "On s'est aperçu qu'on travaillait ensemble, on pouvait gagner des pourcentages sur le foncier, le passage de l'opération, les coûts travaux... Si l'on réaménage correctement tous ces paramètres, cela garantit la qualité de projets à la fin. En tant que promoteurs, on n'est pas là pour faire la plus grosse marge possible, ce qui est souvent le cas dans ce métier", affirme-t-il. Cette démarche permet de construire des logements de qualité, tout en diminuant le prix. À l'issue de cette étude de marché, les associés ont décidé de cibler les 3^e et 4^e déciles de la population. "Ils ont accès à la propriété mais ils achètent des logements très bien, trop petits ou pas assez qualitatifs..."

TRANSPARENCE

Le choix du statut de Scic était cohérent avec les valeurs défendues par les porteurs de projets. "Cependant, je tiens toujours à rappeler que ce n'est pas parce qu'on est une coopérative qu'on porte des valeurs sociales fortes. Et étonnement, ça fait 10 ans que je suis associé dans une structure classique enpa-



“Une structuration juridique en Scic nous garantissait une transparence. Quand une entreprise du bâtiment est associée, son intérêt, c’est le projet”

gés dans la transition énergétique, le management horizontal... Cela étant, une telle structuration juridique nous garantissait une transparence et une non-spéculation. Quand une entreprise du bâtiment est associée, son intérêt, c’est le projet ! Il n’y a aucune rémunération de la part sociale, aucune distribution de dividendes... “Ils font figure d’exception dans le monde de la promotion immobilière. Le statut de Scic permet de réunir les intervenants par collèges : les collectivités et les aménageurs, les concepteurs, les entreprises, les futurs acquéreurs, les salariés... Toutefois, ce parcours a été semé d’embûches, notamment pour trouver des prêts. C’est finalement la Banque Populaire qui a accepté d’accompagner Habitée. La Scic a également bénéficié du soutien de l’Unscop, RDI, La Nef, BPI et la Caisse d’Épargne. “Accompagner un promoteur immobilier est un vrai engagement de leur part. Ça a été un page de sérieux pour notre projet”, assure-t-il. Habitée a finalement levé 250 000 euros.

Ce projet de Scic se concrétise avec une opération de construction de 98 logements à Bassens en Savoie. “Mais Thieffroy, le maire, a été très à l’écoute. La commune disposait d’un terrain sur lequel il souhaitait voir un projet qui soit différent dans son approche et dans son montage”, raconte Rémi Pascual. Le permis de construire a été accepté, la commercialisation démarre et les travaux devraient commencer à l’été 2020.

Il y aura un tiers de logements sociaux, achetés par Habitat et Humanisme pour la construction d’une résidence inter-générationnelle. Par ailleurs, Habitée travaille sur un autre projet de 65 logements à Andrézieux-Bouthéon, dans la Loire. “Maintenant, on aimerait bien réaliser un projet au sein de la Métropole de Lyon car notre siège y est basé, annonce Rémi Pascual. Plus le marché est tendu, plus on sait répondre car on fait les prix en fonction des coûts incompréhensibles”.

CULTURE ET COMMUNICATION

Friche industrielle

La Taverne Gutenberg a investi les Halles du Faubourg où des expositions et des ateliers sont organisés. Ce projet, un départ éphémère, dure depuis 3 ans et mobilise 7 salariés.

L’association la Taverne Gutenberg s’est d’abord installée dans un immeuble de la Guillotière destiné à la destruction et

mis à disposition par un propriétaire privé entre-temps. “On a eu l’opportunité de faire un événement éphémère sur trois mois. On a lancé des expositions et tous types d’événements culturels qui ont finalement duré pendant trois ans car l’immeuble n’a pas été détruit”, raconte Suzon Marin, chargée de communication de la Taverne. Une nouvelle opportunité s’est présentée à l’association : les 1 600 m² des Halles du Faubourg ! Le promoteur immobilier Duval et Vilégia a proposé à la Taverne Gutenberg de faire de l’occupation temporaire en attendant le début des travaux. “On a commencé par une exposition d’art contemporain intitulée *Les Nouveaux Sauvages*, de début octobre à début novembre 2018. Les œuvres ont été sélectionnées par cinq co-commissaires. Ensuite on a réalisé des travaux et réouvert le lieu pour des présentations. On a ouvert à nouveau en mars 2019 jusqu’en août 2020”, détaille-t-elle. Là aussi, l’occupation temporaire a été prolongée, ce qui a laissé à l’association le temps d’aménager 2 000 m² de jardin.

Le projet a évolué depuis le déménagement de la Taverne Gutenberg de la Guillotière aux Halles du Faubourg. “Après la sollicitation de Duval et Vilégia, on a proposé à d’autres partenaires de s’investir avec nous. Interimède met à disposition des ateliers à moindre coût pour des artisans et entrepreneurs. L’association Les Ateliers La Mouche restaure le patrimoine industriel. Et l’École urbaine de Lyon organise des conférences, souvent sur le sujet de l’indépendance”, explique Suzon Marin. Les expositions changent tous les mois et demi environ. L’association essaie de présenter des œuvres variées : de l’illustration, du street-art, de l’art brut... “C’est notre point fort, parfois le public s’investit pour une exposition ou un atelier et il reste alors que ce n’est pas un événement qui lui correspond a priori”.



Les Halles du Faubourg, occupées par la Taverne Gutenberg. Interimède, les Ateliers La Mouche et l’École urbaine de Lyon